



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 13h00, le 21 décembre 2017.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Marie Gratton, maire**
Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no. 1
Renald Roy, conseiller au siège no. 2
Richard Émond, conseiller au siège no. 4
Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5
Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège no. 6

ÉTAIT ABSENT : Simon Landry, conseiller au siège no. 3 (motivé)

ÉTAIT AUSSI PRÉSENT : Yves Roy, directeur général et greffier

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie Gratton, maire, la séance est ouverte à 13h05.

La présente séance a pour but la prise en considération des sujets suivants, à savoir :

1. **RÉS. Adoption de l'ordre du jour.**
2. **RÉS. Adoption du Règlement no. 275-2017 / Prévisions budgétaires (Budget municipal) pour l'exercice financier 2018.**
3. **RÉS. Adoption du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020.**

PÉRIODE DE QUESTIONS

4. **Levée de l'assemblée.**

RÉS.40.12.17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉS.41.12.17

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 275-2017 / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (BUDGET MUNICIPAL) POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que le **RÈGLEMENT N° 275-2017** concernant les **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES** de l'exercice financier **2018** soit et est adopté.

Il est, de plus, résolu que le **RÈGLEMENT N° 275-2017** soit et est inscrit dans le Livre des Règlements de la Ville de Cap-Chat.

ADOPTÉE



RÉS.42.12.17

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES
2018-2019-2020**

Il est proposé par **RENALD ROY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **ADOpte** le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020**, pour un montant total de **4 781 004.\$**.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est 13h25 et il est proposé par **RICHARD ÉMOND** que l'assemblée soit et est levée.

MARIE GRATTON
MAIRE

YVES ROY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER